



Placement maison de retraite plus location actuelle à payer

Par **vacash78**, le **01/09/2016** à **11:17**

Bonjour,

exposé rapide : Ma mère locataire de ma maison vient d'être placée en maison de retraite (Alzheimer bien engagé). Comment dois-je procéder, je suis sa fille mais également la propriétaire de son logement, la résiliation n'a pas été faite, car notre mère va sûrement être sous tutelle.

En tant que locataire (ma mère) que doit-elle faire, avant la mise sous tutelle.

En tant que propriétaire (moi, fille) que puis-je faire ?

bientôt ma mère ne pourra plus payer les loyers, car la maison retraite coûte assez chère. Est-il possible que je loue de nouveau la maison. Mais comment se débarrasser des affaires de ma mère, c'est très dur pour moi, car la famille va bientôt se retourner contre moi. Mais j'ai des échéances à payer pour ce bien qui continuent à tomber et plus de rentrées d'argent. De plus, il va falloir aider notre mère à payer sa maison de retraite. Je suis dans un cercle vicieux... Besoin d'aide.